

N°53

Janvier-Février-Mars 2022

# BONNAC Infos

**EDITO**

*Meilleurs Vœux*



Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021. En septembre je vous disais que nous restions collectivement vigilants sur les suites que pouvait nous réserver la pandémie, en effet, comme vous, nous mesurons encore les effets. C'est encore le cas avec la trainée de poudre de

Omicron qui nous affecte sévèrement.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies du quotidien depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Ceci dit, nos projets d'élus ne sont pas retardés pour autant.

Nous travaillons sur le projet éducatif local pour les trois années à venir (voir par ailleurs). Mettre l'enfant au cœur de notre politique d'accueil et d'encadrement est un point essentiel pour la commune.

Le projet d'implantation en site propre du Centre de loisirs ALSH associé aux vestiaires sportifs et à la base «sports nature» vient d'être attribué à un cabinet d'architecte (voir par ailleurs), et nous sommes mobilisés pour trouver les financements auprès de nos partenaires.

Au sein de Limoges Métropole, le projet territorial vient d'être arrêté sur les dossiers d'importance pour le mandat. Vos élus veilleront à la prise en compte des besoins locaux.

Le printemps sera à nouveau un temps électif avec des scrutins dont celui des présidentielles, puis des législatives. Pour nous, citoyens «de base», notre participation n'a jamais été aussi importante qu'à l'heure actuelle... Face à nombre de «glissements» idéologiques, au repli nationaliste, au déclinisme et à l'individualisme - l'humanisme, la justice sociale et la préservation de nos acquis, y compris environnementaux sont des impératifs pour lesquels nous devons nous exprimer démocratiquement dans les urnes...

D'ici là, en ce début d'année, accompagné de mes collègues élus, je vous adresse mes vœux les meilleurs. Et que 2022 puisse nous apporter un peu plus de quiétude au quotidien...

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Culture au grand jour avec la pièce de théâtre "Roméo et Jeannette" à la MTL



Soirée fitness au gymnase

**ENSEMBLE**  
RESTONS CONNECTÉS !

[www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr)



#bonnacacote



@bonnacacote



## NOËL à Bonnac



L'ADPE a été unanimement apprécié, tout comme le repas tartiflette! Conjugué aux illuminations, on peut dire que ce week-end dédié lançait parfaitement les trépidations magiques de décembre. ●

L'esprit de Noël régnait bien le samedi 4 décembre sur la place de notre commune. Le temps capricieux n'a pas réussi à gâcher la fête puisque petits et grands se retrouvèrent pour déambuler parmi les décorations, animations, et exposants présents. En soirée, le spectacle de magie organisé par

## MAISON illuminée

Cyrille Laborde s'est encore donné beaucoup de mal pour accueillir le Père Noël à Bonnac. Ses décorations somptueuses attirent les familles venues capter la féerie de ce lieu désormais connu de tous. Le Père Noël ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisqu'il a donné un peu de son temps à nos jeunes progénitures. Merci à lui, et à Cyrille pour leurs investissements respectifs et le bonheur qu'ils nous procurent. A l'année prochaine. ●



## Braderie PETITE ENFANCE

Nombreuses étaient les mamans désireuses de faire du tri dans les affaires de leurs bambins : un large choix de vêtements et de jouets étaient alignés sur les stands fournis. Bien que le public fût plus limité cette année, l'ambiance chaleureuse n'a pas démenti le succès mérité de cette manifestation qui a eu lieu le dimanche 24 octobre. ●



## CONCERT de Noël

Le samedi 11 décembre, la chorale de Bonnac-la-Côte et son ensemble à cordes ont présenté un concert de Noël gratuit à l'église qui a enchanté le nombreux public présent. ●

## Colis à NOS AINÉS

Les possibilités de temps de convivialités - repas, après-midis récréatives étant proscrites - l'ensemble des élus et agents ont procédé à la distribution de colis à nos aînés - résident(e)s âgé(e)s de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales locales. ●



# L'actu de Bonnac

## → OUVERTURE D'UNE STRUCTURE « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT » HORIZON SEPTEMBRE 2023



À début 2021, les conclusions du questionnaire à destination des parents et futurs parents ont permis de démontrer l'intérêt de créer un « Accueil de Loisirs Sans hébergement » (ALSH), plus communément connu sous le nom de « Centre de Loisirs » sur notre commune, venant conforter le choix de la municipalité de développer cette structure pour une capacité de 50 enfants (de 3 à 12 ans). De nouveaux locaux, situés sur le site de Mortemare, sont donc à l'étude pour offrir aux enfants un accueil régulier, les mercredis, pendant les petites et les grandes vacances scolaires.

L'étude de faisabilité de cet ALSH, conjointe avec celle des vestiaires sportifs et de la base sports nature sur un même site avec des équipements techniques et des fonctions mutualisés a été menée par l'ATEC (Agence Technique départementale de la Haute-Vienne) qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage de ce projet.

À l'issue de la consultation lancée en septembre pour le marché de maîtrise d'œuvre, le Conseil Municipal du 3 décembre 2021 a acté la décision de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) d'attribuer ce marché au Cabinet ABSIDE. Compte tenu des délais de l'architecte, du choix des entreprises, de la construction, le délai de livraison devrait être pour juin 2023. L'ouverture de la structure est ainsi prévue pour la rentrée de septembre 2023. Le coût de cette structure (ALSH, vestiaires sportifs et hall) est estimé à 950 000 €, en partie financé par des subventions (État, Région Nouvelle-Aquitaine, département de la Haute-Vienne, CAF...).

La création de cet ALSH dans un environnement exceptionnel à Mortemare, a pour vocation de proposer une offre variée d'activités de loisirs adaptés à chaque tranche d'âge des enfants tout en favorisant une sensibilisation à la citoyenneté et à la vie en collectivité.

Ce projet s'inscrit et participe aux objectifs du PEDT (Projet Educatif Territorial), actuellement en cours d'évolution. ●

## → ELABORATION DU FUTUR PEDT (PROJET EDUCATIF TERRITORIAL)



Le PEDT est le document cadre permettant d'organiser le fonctionnement des structures d'enfance-jeunesse de la commune. Le précédent PEDT avait été conduit pour la période 2018-2022.

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Le bien-être, la réussite scolaire et la projection dans l'avenir sont étroitement liés. Et cela dépend de l'environnement des jeunes mais aussi de l'investissement de leurs parents dans leur accompagnement scolaire.

Le PEDT, porté par la commune de Bonnac-la-Côte, sera renouvelé cette année pour une mise en œuvre à la rentrée 2022. Il sera le fruit d'une co-construction entre tous les acteurs intervenant dans les différents temps de la journée des enfants : enseignants, parents, partenaires institutionnels et éducatifs, élus, personnel municipal et services municipaux, et surtout les enfants et les jeunes.

Ce PEDT portera l'ambition d'une approche éducative autant que possible partagée pour garantir le bien-être des enfants tout au long de leur journée.

La première question qui se pose est la détermination des rythmes scolaires. Comme en 2018, une consultation va être réalisée en janvier 2022 auprès des parents pour qu'ils expriment leur préférence sur les rythmes scolaires (maintien de la semaine de quatre jours et demi ou retour à la semaine de quatre jours).

Ce choix conditionnera la suite de la réflexion concernant les objectifs pédagogiques du PEDT.

Pour compléter votre information rendez-vous sur [www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr) ●

# Infos de Bonnac



## L → TRAVAUX DE VOIRIE

Le planning 2021 a été mené à son terme et s'est achevé par un chantier de captage des eaux de ruissellement, Allée de l'École de Bled, avec la pose de caniveaux grilles (cf photo). Les travaux 2022 débuteront fin janvier à Trachéras par le renforcement du réseau électrique avec enfouissement des lignes basse et moyenne tension et changement du transformateur. ●



## L → CHAÎNE YOUTUBE



Lancement de la chaîne YouTube communale : l'intérêt suscité lors de nos publications Facebook, et la valorisation de nos archives communales nous ont conduit à ouvrir cette plateforme. Nous souhaitons créer un fil conducteur entre notre riche passé associatif et nos engagements actuels, guidés par le dynamisme qui caractérise Bonnac. Cette connectivité sera donc une source d'informations privilégiée pour les bonnacais, et d'intéressements pour toutes personnes extérieures. ●

## B → BILAN OCTOBRE ROSE

Bonnac Loisirs et ses sections, la municipalité de Bonnac-la-Côte, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole du Limousin ont organisé Octobre Rose à Bonnac-la-Côte. Tout au long du mois des actions ont eu lieu et un temps fort s'est déroulé le samedi 23 octobre 2021. Une somme de 2800 € a été collectée localement avec la participation de la MSA. Ce montant a pu être remis à la Ligue contre le Cancer au profit de ses actions. ●

## D → CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CYCLO-CROSS FFC

Dimanche 21 novembre, Bonnac accueillait le championnat départemental FFC de cyclo-cross sous la direction du comité départemental, avec l'appui de l'UV Limoges, EC Ambazac et UC Condat, sur le nouveau circuit fraîchement conçu. Les nombreux participants ont pu apprécier la qualité du circuit en termes de technicité et de difficulté.

C'est ce qu'a confirmé David Menut, coureur professionnel au Team Legendre, présent pour préparer les manches de coupe du monde de cyclo-cross. Il signe une belle victoire à Bonnac.

Félicitations au bonnacais Lucas Thoureau pour sa médaille d'argent dans la catégorie minime.

Ce circuit peut prétendre à une labellisation par la FFC pour l'année 2022. Félicitations aux organisateurs et à nos agents techniques qui ont œuvré pour que le circuit soit opérationnel le jour J. ●



## L → TÉLÉTHON VÉLO

Le 3 décembre le vélodrome a accueilli les six heures de piste dans le cadre du téléthon au programme, des tests chronométrés en première partie puis le fil rouge de la soirée 4h de train, les pistards se sont relayés de façon à ce qu'il y ait toujours quelqu'un sur la piste et ce jusqu'à minuit.

Finalement une vingtaine de cyclistes de tous les âges ont roulé pour la bonne cause et permis de récolter 200 euros pour l'AFM Téléthon. ●



## L → INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date de fin pour les inscriptions sur listes électorales est le 4 mars 2022. Les envois de cartes d'électeurs se feront donc après cette date. L'élection présidentielle se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022. ●

## CONTACTS UTILES

**Urgence : 112 - numéro unique et gratuit**  
(Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

**EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087**

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

**Dr. Morineau - 05 55 56 36 20**

**Dr. Pailler - 05 55 36 18 19**

**Claire Mondot - 06 28 98 02 22**

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeute :

**Marie Berlanda et Emilie Thomas**  
**09 86 27 77 79**

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

**05 19 99 25 56**

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

**05 55 04 19 31**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

**05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr**